



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 13 mars 2019

Des renforts de toute la région pour lutter contre l'insécurité routière

Comme annoncé en début d'année 2019, les contrôles pour lutter contre l'insécurité routière en Charente-Maritime sont renforcés. Durant tout le mois de mars, de jour comme de nuit, les forces de sécurité départementales seront fortement mobilisées et verront le renfort d'effectifs régionaux (zonaux), dont les motocyclistes régionaux de la gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et les motocyclistes zonaux des CRS Sud-Ouest.

Toutes les infractions graves génératrices d'accidents seront recherchées : la conduite sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants, l'utilisation du téléphone portable au volant, le non-respect des signalisations (feu, panneaux, marquages au sol...), la vitesse excessive...

Et toutes les routes du département seront contrôlées, avec une attention particulière sur les axes suivants :

Arrondissement de Jonzac

- RD730 : Cozes -Pons
- Rd137 : Pons - Saintes
- Rd137 : Pons - Mirambeau
- RD 700 : Pons - Archiac
- RD142 : Pons - Jonzac

Arrondissement de La Rochelle :

- RD137 (Rochefort - La Rochelle)
- Rd10 : Charron
- Île de ré
- RD114 : Marans- Courçon

Arrondissement de Rochefort

- RD 939 : Surgères - Saint Jean d'Angély

- RD123 : St Agnant- Marennes
- Île d'Oléron
- RD728 : La tremblade - Corme Royal
- RD 733 : Rochefort- Royan

Arrondissement de Saint-Jean d'Angély

- RD739 : Tonnay-Charente/St-Jean d'Angély
- RD 150 : St Jean d'Angély/ Saintes
- RD 939 : St Jean d'Angély-Matha

Arrondissement Saintes

- RD 137 : Rochefort-Saintes
- RN 150 : Saintes - Royan
- RN141 : Saintes- Cognac

Le préfet souhaite annoncer ces contrôles dans une logique de prévention, pour que chaque automobiliste ou motocycliste, adapte son comportement sur la route. Le code de la route protège, respectons-le.

Prévention

Afin de poursuivre cette mobilisation collective, les opérations de préventions se déclineront toute l'année.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05 46 27 43 00 - www.charente-maritime.gouv.fr

La coordination départementale à la sécurité routière organise une action « reprise de guidon » destinée aux motocyclistes, alliant ateliers théoriques et pistes d'évolution. Cette manifestation se tiendra le 17 mars à La Rochelle et le 28 avril à Rochefort. Inscriptions sur : ddtm-securite-routiere@charente-maritime.gouv.fr

Cette manifestation s'inscrit dans un ensemble d'actions de prévention dont vous trouverez un aperçu en annexe (agenda susceptible d'évoluer, il sera actualisé sur le site www.charente-maritime.gouv.fr).